

Merci d'avoir choisi un produit BV PRODUCTIONS. Cette notice de montage doit vous permettre de réaliser le montage dans les meilleures conditions.

## AVERTISSEMENT

### VERIFICATION REGLEMENTAIRE

*Le montage de la cabine ROLLERCOMPACT va modifier considérablement les caractéristiques du véhicule et plus particulièrement le nombre de places ainsi que les caractéristiques de masses et dimensions. Cette transformation doit être réalisée conformément au dossier d'homologation et à la présente notice de montage.*

*Avant d'engager la transformation il est indispensable de contrôler que les masses du véhicule à vide avant transformation sont compatibles avec la cabine et le nombre de places total à installer.*

Peser le véhicule **avant transformation** afin d'obtenir les renseignements suivants :

- Masse à vide du véhicule
- Masse à vide sur l'essieu avant
- Masse à vide sur l'essieu arrière

Vérifier la faisabilité réglementaire :

A partir de la pesée précédente ajouter le poids des équipements supplémentaires en prenant les valeurs ci-dessous (cabine ROLLERCOMPACT) :

VEHICULE	MASSE TOTALE A AJOUTER (en kg)
L1 – L2 – L3	150

Après transformation, la condition de recevabilité ci-dessous doit être respectée :

$$PTAC - [(M+(N-1) \times 68)] > (N-1) \times 68$$

Où M est la masse à vide après transformation du véhicule + 75 KG

Et N est le nombre de places après transformation

### VERIFICATION TECHNIQUE

La masse totale du véhicule en charge doit être inférieure au PTAC du véhicule.

La masse par essieu du véhicule en charge doit être inférieure à la masse maximale techniquement admissible sur chacun des essieux.

Sur la base de la pesée, ajouter sur chacun des essieux les masses suivantes selon la configuration choisie.

La masse supportée par chacun des essieux doit être inférieure à la masse techniquement admissible donnée par le constructeur. Cette dernière dépend du modèle et des options retenues.

**Vous devez vous référer aux données du constructeur pour vérifier le respect de cette condition.**

Le PTAC et les masses maximales admissibles par essieu figurent sur une étiquette positionnée sur le véhicule (PTAC, E1, E2).

## PREPARATION DU VEHICULE

Afin de ne pas détériorer des organes sous le véhicule pendant les opérations de perçage et en vue de faciliter la pose des éléments de fixation, la dépose d'organes tels que le réservoir et les carters est indispensable ainsi que toute pièce ou organe pouvant être touchée par les opérations de pose et plus particulièrement de perçages. En particulier, en fonction du cheminement des faisceaux et autres conduits, certains organes doivent être nécessairement être écartés le temps de la pose.

## POSITIONNEMENT DU SOCLE

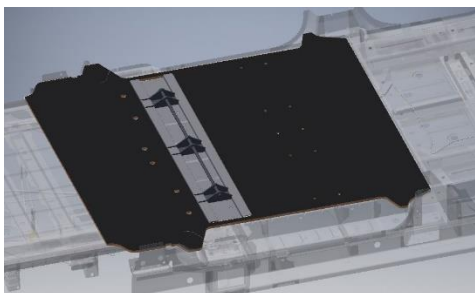


Figure 2 : Position du plancher et du socle

Positionner le plancher et le socle arrière de la cabine dans le véhicule.

Vérifier que les trous du socle coïncident avec les trous du plancher bois. Repérer les perçages.

De même repérer les 10 trous à l'avant du plancher.

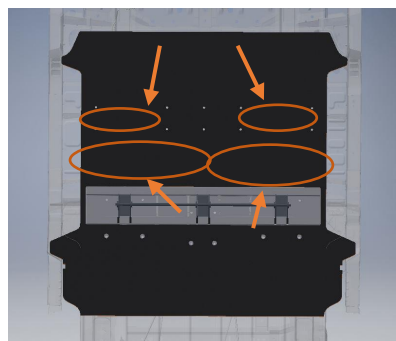


Figure 3: positions des perçages socle et plancher

### PERCAGE DU SOCLE ARRIERE

Percer le plancher du véhicule en respectant le plan de perçages définis ci-dessous :

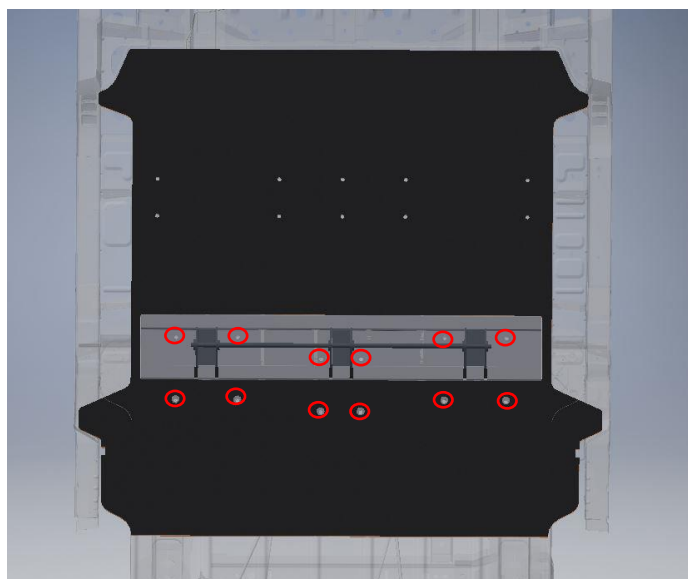
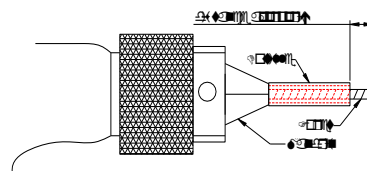


Figure N°4 : Perçage et fixation du socle arrière

Pour chaque trou situé sur le socle arrière de la banquette, contre percer au diamètre 12,5 mm le plancher du véhicule. Attention, risque de percer un organe ou un faisceau électrique si la préparation du véhicule a été insuffisante. Nous vous recommandons de limiter la longueur du forêt par l'ajout d'une douille sur celui-ci.



### PERCAGES A L' AVANT DU PLANCHER

Percer le plancher du véhicule au diamètre 8,5 mm (10 trous) en respectant le plan de perçages définis ci-dessous :

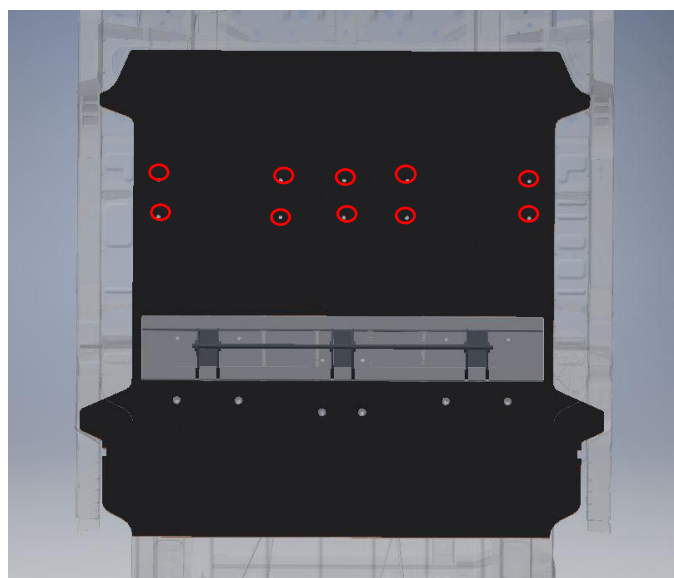
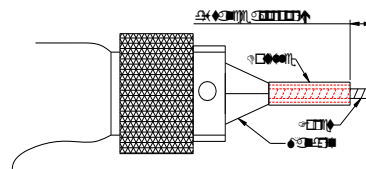


Figure 4 bis : perçages avant

Perçage de 10 trous diamètre 8,5 mm. Attention, risque de percer un organe ou un faisceau électrique si la préparation du véhicule a été insuffisante. Nous vous recommandons de limiter la longueur du forêt par l'ajout d'une douille sur celui-ci.



Aspirer les copeaux puis appliquer sur chaque trou percé du véhicule une protection anti corrosion (galvanisation à froid, anti gravillonnage). Il est utile pour protéger efficacement les

## Notice de montage

2 faces de la tôle percées d'intervenir en dessous et dans le véhicule. Il ne faut pas hésiter à déplacer le socle et le plancher pour accéder correctement aux surfaces et aux zones à protéger.

Pour les 10 trous situés à l'avant sertir les inserts BOLHOFF diamètre M8.

### FIXATION DU SOCLE ARRIERE ET DE LA BANQUETTE AVEC LES PIECES SOUS VEHICULE

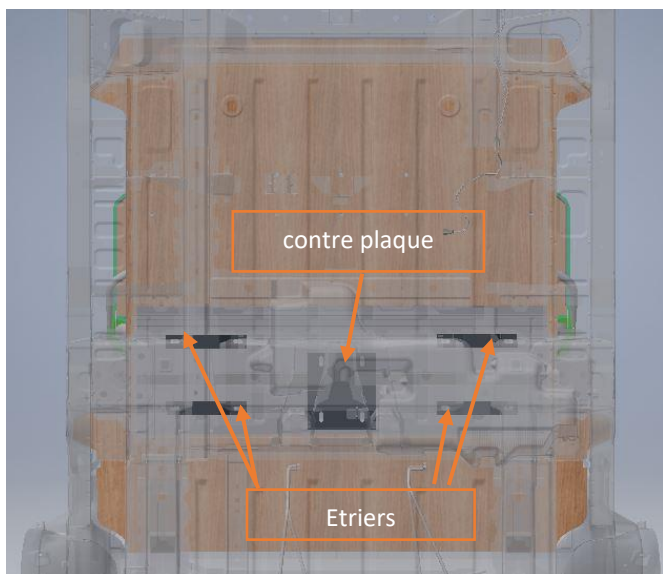


Figure N°5 : Position des étriers et contre plaques sous le véhicule

4 étriers et 1 contre plaque constituent le kit de pièces à fixer sous le véhicule pour le socle arrière.

Fixer les étriers et les contre plaques avec le socle arrière à l'aide des vis M12x30, des rondelles D12 et des écrous M12 en exploitant les perçages effectués.

En fonction des ondes du plancher insérer des cales de rattrapage entre la tôle de fixation de la banquette et les étriers ou contre plaques.

Serrage de toutes les vis à la clef dynamométrique au couple 12 NM.

Appliquer de nouveau la protection antirouille sur les boulons.

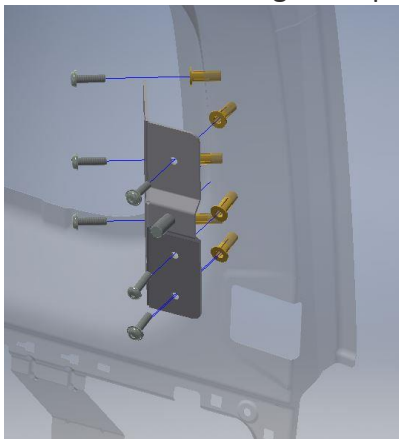


Veiller à ce qu'aucune pièce ne soit en interférence avec les nouvelles pièces positionnées sous le véhicule. En particulier une distance d'au moins 7 mm doit être respectée entre les étriers et les tuyauteries et faisceaux électriques.

### FIXATION DES ANCRAGES LATERAUX

#### MISE EN PLACE DU RENFORT

Sur les montants droit et gauche situés juste après la porte coulissante latérale, positionner les éléments d'ancrage et repérer les trous afin d'effectuer les perçages dans les montants.



Percer dans un premier temps chaque point à l'aide d'un foret de diamètre 6 mm puis reprenez chaque trou afin d'obtenir le diamètre 12,5 mm.

Mettre en place les écrous à sertir en veillant à bien éclater les inserts pour garantir l'ancrage et le serrage.

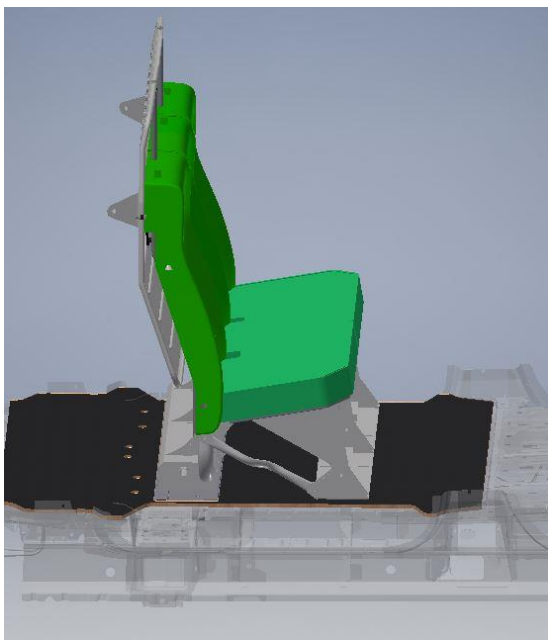
Repositionner l'ancrage sur le montant et le fixer à l'aide des vis M8.

Serrage au couple 12 NM

Présenter les biellettes et les écrous moletés. Elles seront nécessaires pour la suite du montage.

### MISE EN PLACE DE LA BANQUETTE

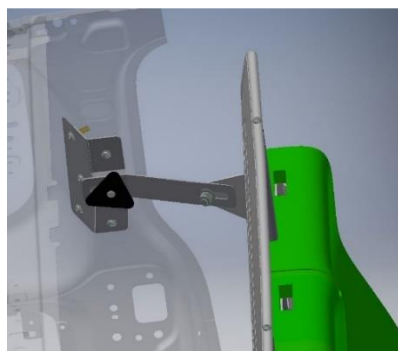
#### POSITIONNEMENT DE LA BANQUETTE



Introduire la banquette dans le véhicule en positionnant la boîte de verrouillage sur le socle préalablement installé.

Verrouiller la cabine sur son socle et ajuster l'inclinaison du dossier en fixant les biellettes disposées sur les deux montants dans les ancrages prévus sur le dossier de la banquette.

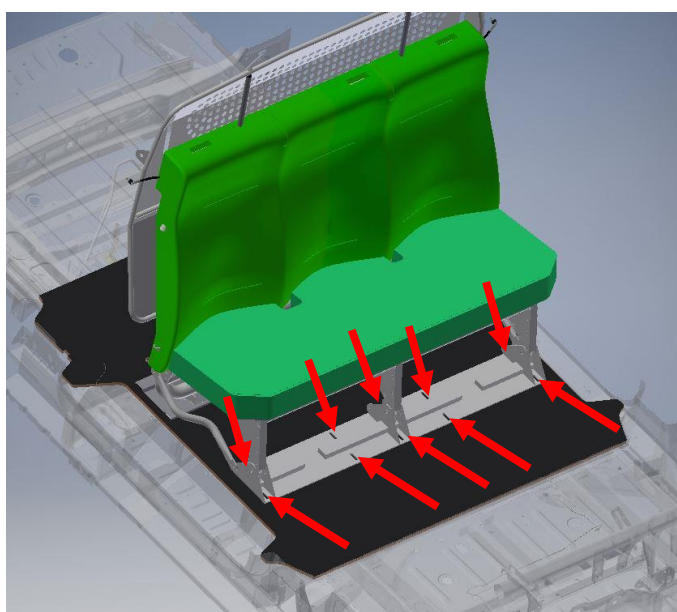
Cette action fige la position de la banquette et son socle avant.



## **ANCRAGE AVANT DE LA BANQUETTE**

Finaliser la fixation de la banquette en vissant le socle avant sur le plancher à l'aide de 10 vis M8x30 fixées dans les inserts BOLHOFF précédemment installés.

Couple de serrage : 12 Nm.



*Figure N°9 : Présentation de la banquette et positionnement*

## **REMONTAGE DU RESERVOIR**

En respectant les règles de carrossage du constructeur, repositionner le réservoir ainsi que tous les organes qui ont été démontés à la première étape.

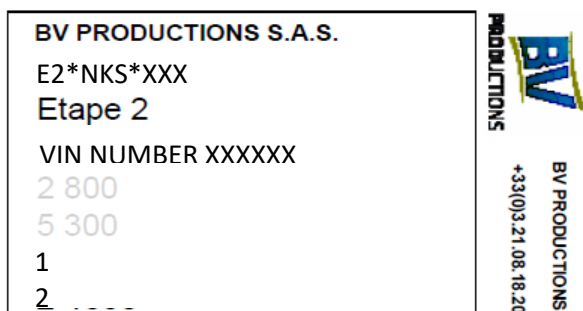
Attacher un soin particulier pour vérifier qu'aucune interférence n'existe entre les pièces nouvellement installées et les organes du véhicule de base.

## POSE DES ETIQUETTES

### ETIQUETTE DE TRANSFORMATION

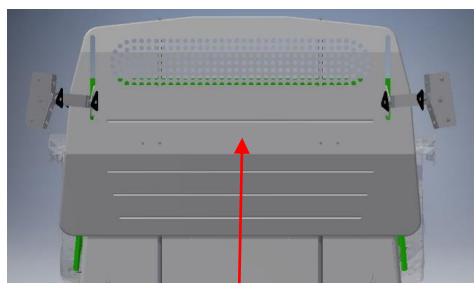
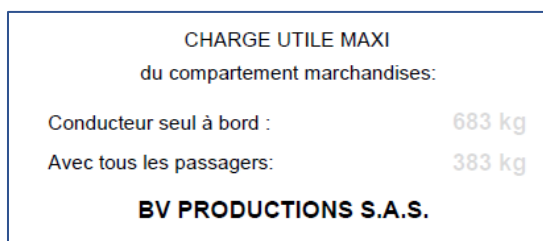
Après transformation une étiquette réglementaire doit être apposée sur le véhicule. Sa position est définie dans le dossier d'homologation. Cette étiquette doit être collée sous l'étiquette du constructeur sur le montant arrière de la porte avant droite.

Les étiquettes sont fournies par BV PRODUCTIONS après retour signé de l'attestation de conformité de montage. Elles accompagnent les documents fournis pour l'immatriculation.



### ETIQUETTE DE CHARGE

L'étiquette de charge est apposée sur la cloison arrière, visible dans l'espace de chargement.



**ETIQUETTE DE CHARGE**